Laval, le

L.. Direct…..

Le Chef d’Etablissement

Nom du lieu de scolarisation :

…………………………………………….

Commune : ……………………………….

A

Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Mayenne

**Objet** : Demande de saisine de la Maison Départementale de l’Autonomie pour la mise en place d’un Projet Personnalisé de Scolarisation

**Références**:

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

- Décret n°2005-1752 du 30 décembre 2005 relatif au parcours de formation des élèves présentant un handicap

A ma demande, l’équipe éducative s’est réunie en date du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ afin d’étudier la situation de l’élève \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ scolarisé(e) dans l’établissement scolaire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et proposer à sa famille ou à son représentant légal de saisir la Maison Départementale de l’Autonomie pour que soit élaboré un projet personnalisé de scolarisation, conformément à l’article 11 du décret 2005-1752.

A ce jour, et passé le délai des 4 mois prévus par la loi pour entreprendre ces démarches, aucun contact n’a été établi et notre demande est demeurée sans effet.

En conséquence et conformément à la loi, je vous demande de bien vouloir informer de cette situation la Maison Départementale de l’Autonomie afin qu’elle prenne toutes les mesures utiles pour engager le dialogue avec l’élève, ses parents ou son représentant légal.

L Direct…..

Le Chef d’Etablissement

Copie à :

* Famille de l’élève
* IEN de la circonscription
* IEN A.S.H.
* Enseignant référent